

## Retraite : 4 idées de placement pour préparer son futur au bon moment

Pour de nombreux Français, le départ à la retraite est synonyme de baisse de revenus. Voilà pourquoi sécurité et autonomie financière comptent aujourd'hui parmi leurs principales préoccupations. Il est donc primordial de **prévenir cette baisse du pouvoir d'achat en préparant sa retraite le plus tôt possible et en choisissant les bons investissements financiers.**

Sicavonline, prestataire de services d'investissement, courtier en assurance et intermédiaire en opérations de banque, filiale à 100 % d'Ageas France, présente 4 solutions de placement combinant de potentiels rendements mais qui ne sont pas sans risques.

### **SCPI : investir indirectement dans l'immobilier sans contraintes de ressources ou de gestion**

Investir dans les SCPI (Société Civile de Placement Immobilier) permet aux épargnants d'accéder à l'immobilier et d'obtenir de potentiels revenus grâce aux loyers dégagés par la location des biens immobiliers sans avoir à se soucier de la gestion de ces biens qui sont gérés par des sociétés de gestion. Les épargnants achètent des parts de SCPI qui leur permettent potentiellement de toucher des dividendes à l'issue d'un certain délai (trois à six mois selon la SCPI).

Aujourd'hui, détenir des parts de SCPI présente des avantages. L'investissement dans des parts de SCPI permet de diversifier son épargne que ce soit au niveau géographique ou au niveau de la typologie des biens acquis ; les SCPI peuvent investir dans des immeubles de bureaux, de locaux commerciaux ou encore des maisons de retraite.

La perception des gains est habituellement trimestrielle, mais elle peut également être mensuelle ou semestrielle (selon la SCPI choisie).

Néanmoins, les parts de SCPI sont des supports de placement à long terme et doivent être acquises dans une optique de diversification de votre patrimoine. Comme tout investissement, l'immobilier présente des risques (absence de rendement ou perte de valeur). Les revenus qui vous seront éventuellement versés dépendent des conditions de location des immeubles. De plus, ni le capital investi, ni l'objectif de rentabilité ne sont garantis. Nous vous invitons à lire attentivement les documents d'informations des produits proposés.

### **Le PER, une solution avantageuse surtout en matière de fiscalité**

Entièrement axé sur la préparation de la retraite, le PER (Plan Epargne Retraite) a été créé avec l'entrée en vigueur de la loi Pacte en 2019. Il peut être souscrit à titre individuel ou collectif et permet d'investir dans de multiples supports de produits d'épargne. Son avantage

majeur est fiscal. En effet, les sommes versées annuellement sur le PER sont partiellement déductibles des revenus, dans les limites légales.

Tout comme l'assurance vie, il est possible pour l'épargnant de sortir de son contrat sous forme de rente ou de capital. Mais il faut savoir que l'épargne est bloquée jusqu'à la retraite sauf cas exceptionnels de rachat limitativement prévus par la loi. De plus, la fiscalité en cas de décès est moins avantageuse que celle de l'assurance vie classique. L'épargnant ne peut récupérer les sommes investies qu'au moment où il quitte définitivement la vie active.

On compte plus de 4,3 millions de détenteurs de PER à la fin septembre 2021\*.

## **Le PEA, un produit intéressant pour la retraite**

Le PEA (Plan Epargne en Actions) est un produit d'épargne à long terme ouvert à toutes les personnes qui souhaitent investir en bourse. Il permet d'investir dans des entreprises françaises et européennes de toutes tailles en bénéficiant d'avantages fiscaux.

Ces avantages fiscaux dépendent du nombre d'années de détention du PEA. Le capital détenu au sein du PEA peut être transformé en rentes viagères exonérées d'impôts après cinq ans de détention du plan. Toutefois, ils sont soumis aux prélèvements sociaux à hauteur de 17, 2% quelle que soit la date de retrait.

Il existe plusieurs types de PEA. Le PEA bancaire est souscrit auprès d'une banque qui permet d'investir en bourse et prend la forme d'un compte-titres associé à un compte espèces ; et le PEA Assurance, souscrit auprès d'une compagnie d'assurance sous la forme d'un contrat de capitalisation.

## **Assurance vie, le placement préféré des Français**

Cette solution permet aux épargnants de placer de l'argent sur le moyen ou le long terme. Elle offre la possibilité de souscrire une multitude de produits financiers tels que des organismes de placements collectifs, des fonds actions, des fonds obligataires, des fonds mixtes, des ETF ou encore des SCPI qui peuvent varier à la hausse comme à la baisse ou encore des fonds en euros. Grâce à cette diversité de supports, chacun peut constituer l'assurance vie qui correspond à sa situation personnelle, son profil d'investisseur, à ses objectifs et son appétence au risque.

Autre intérêt majeur de l'assurance vie, la disponibilité du capital. Il est possible de faire à tout moment des retraits, appelés « rachats » sous certaines conditions.

A noter que certains contrats d'assurance vie permettent une sortie en rente viagère, c'est-à-dire de transformer le capital accumulé en rente à vie.

Les souscripteurs peuvent choisir de gérer eux même leur portefeuille de supports, c'est la « gestion libre », ou d'en déléguer la gestion.

Selon l'INSEE, 40,5% des ménages français détiennent au moins une assurance vie en 2021.

Evidemment, il ne s'agit là que d'exemples. Il existe une multitude de produits d'épargne afin de préparer au mieux sa retraite. Le tout est de savoir lesquels sont adaptés à la situation personnelle et au profil de risque de chaque investisseur. Les experts de Sicavonline se tiennent à votre disposition pour approfondir le sujet.

\* Source : Moneyvox, mai 2022

#### **A propos de Sicavonline**

SICAVONLINE, Société anonyme au capital de 8 000 004 euros Siège social : Village 5 - 50 place de l'Ellipse - CS 50053 - 92985 Paris La Défense Cedex - RCS de Nanterre n° 423 973 494 - N° TVA INTRACOMMUNAUTAIRE : FR 40423973494 Prestataire de Services d'Investissement agréé par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution sous le numéro 19253. Société de courtage en assurance et intermédiaire en opérations bancaires et services de paiement, inscrite à l'ORIAS sous le numéro 18001256, [www.orias.fr](http://www.orias.fr).

#### **A propos d'Ageas France**

Entreprise régie par le Code des assurances. Société anonyme au capital de 159 221 273,61 euros. Société d'assurance sur la vie SIREN : 352 191 167 - R.C.S. Nanterre 352 191 167. Siège social : Village 5 – 50 place de l'Ellipse – CS 30024 – 92985 Paris La Défense Cedex. Ageas France, filiale française du groupe international d'assurance Ageas, est spécialisée dans la création et la gestion de contrats d'assurance vie depuis 1903. La société met son expertise au service de ses partenaires et distributeurs afin de leur proposer des solutions innovantes en termes de produits et services. Ageas France propose une gamme de produits d'épargne et retraite régulièrement récompensés par la presse spécialisée ainsi que de nombreuses solutions d'optimisation fiscale et de diversification patrimoniale grâce à ses filiales Ageas Patrimoine et Sicavonline.

Ageas est un groupe d'assurance international coté en bourse, riche de près de 200 années d'expérience et de savoir-faire. Il propose à ses clients particuliers et professionnels des produits d'assurance Vie et Non-vie conçus pour répondre à leurs besoins spécifiques, d'aujourd'hui comme de demain. Classé parmi les plus grands groupes d'assurance européens, Ageas concentre ses activités en Europe et en Asie, qui représentent ensemble la majeure partie du marché mondial de l'assurance. Il mène des activités d'assurances couronnées de succès en Belgique, au Royaume Uni, en France, au Portugal, en Turquie, en



Chine, en Malaisie, en Inde, en Thaïlande, au Vietnam, au Laos, au Cambodge, à Singapour et aux Philippines au travers d'une combinaison de filiales détenues à 100 % et de partenariats à long terme avec des institutions financières solides et des distributeurs clés. Ageas figure parmi les leaders du marché dans les pays où il est actif. Il emploie au total environ 40 000 collaborateurs et a réalisé un encaissement annuel de près de 40 milliards d'euros en 2021.

#### **CONTACTS PRESSE**

Agence Oxygen

Emmanuelle Pionnier - 06 09 09 15 06 - [emmanuelle.rp@oxygen-rp.com](mailto:emmanuelle.rp@oxygen-rp.com)

Sandra Codognotto - 06 63 92 36 00 - [sandra.c@oxygen-rp.com](mailto:sandra.c@oxygen-rp.com)